



20, rue du Lycée
97425 LES AVIRONS
Tél : 02 62 38 09 16
Mél : ce.9740045f@ac-reunion.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2026–2027

INSCRIPTIONS TOUTES FILIÈRES LYCÉE DES AVIRONS

Pour une entrée en 1^{ère} année de lycée La TÉLÉ-INSCRIPTION s'effectue sur le portail :
teleservices.education.gouv.fr

Une fois la TÉLÉ-INSCRIPTION réalisée, un responsable légal devra finaliser l'inscription au lycée.

LISTE DES PIÈCES **OBLIGATOIRES** A FOURNIR :

- Fiche de scolarité remplie et signée
- Copie complète du livret de famille
- Copie de la pièce d'identité de l'élève (Carte Nationale d'Identité ou passeport)
- **Deux** photos d'identité identiques **OBLIGATOIRES** (format pièce d'identité)
- Copies des bulletins de l'année scolaire 2025/2026
- En cas de divorce/séparation : une copie de la décision de justice.
- Justificatif d'adresse **de chaque responsable**
- 1 RIB du responsable légal qui perçoit les aides, destiné au service intendance
- Pour la filière professionnelle : **1 RIB** destiné au bureau des entreprises
- Fiche d'inscription au « Service de restauration et d'hébergement » **△** Pour **TOUS** les élèves, quel que soit le régime choisi *
- Fiche « cartable numérique NUMERISAK » *

IMPORTANT : il n'y a plus de livres « papiers » distribués dans les lycées de l'académie.

- Pour une inscription en terminale générale : les bulletins de l'année scolaire 2025/2026 (classe de première générale), le document d'abandon de SPÉ et le relevé de notes des épreuves anticipées de français.
- Facultatif : 5€ en chèque ou espèces pour la MDL (Maison des Lycéens).

*Imprimable sur le site du lycée : <https://etab.ac-reunion.fr/lyc-antoine-de-saint-exupery/inscriptions-2026-2027/>

ATTENTION :

- **La présence d'un responsable légal de l'élève est obligatoire.**
- **Section professionnelle** : Toute inscription non réalisée le jour prévu au calendrier, sans en avoir informé le lycée, pourra être considérée comme annulée : l'élève sera considéré comme refusant l'affectation.
- **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**

Résultats des affectations mardi 30 juin 2026

ORIGINE	INSCRIPTION EN	DATE	HORAIRES
COLLÈGE ADRIEN CADET	2 nd e Générale 2 nd e BAC PRO COMMERCE 2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION 1 ^{ère} Année CAP EPC	Mercredi 1er Juillet	Noms de A-J : 8H00-11H30 Noms de K-Z : 13H00-15H30
COLLÈGES : HARRY GRUCHET, MARCEL GOULETTE, POINTE DES CHÂTEAUX, etc... (Collèges hors secteur) + LYCÉE GÉRARD ETHEVE	2 nd e BAC PRO COMMERCE 2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION 1 ^{ère} Année CAP EPC PREMIÈRE STMG	Jeudi 2 Juillet	Journée : 8h00-11h30 13h00-15h30
COLLÈGE AIME CÉSAIRE	2 nd e Générale 2 nd e BAC PRO COMMERCE 2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION 1 ^{ère} Année CAP EPC	Vendredi 3 Juillet	Noms de A-J : 8H00-11H30 Noms de K-Z : 13H00-15H30
COLLÈGE SIMON LUCAS	2 nd e Générale 2 nd e BAC PRO COMMERCE 2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION 1 ^{ère} Année CAP EPC	Lundi 6 juillet	Noms de A-J : 8H00-11H30 Noms de K-Z : 13H00-15H30
TOUS SECTEURS	PASSERELLES, PREMIÈRE, TERMINALES ...	Mardi 7 juillet	13h00-15h30
TOUS SECTEURS	BTS IMMO/SNO	Mercredi 8 juillet	8h00-11h30
TOUS SECTEURS	BTS NDRC	Jeudi 9 juillet	8h00-11h30
TOUS SECTEURS	BTS IMMO ET NDRC (la suite)	Mercredi 12 août	8h00-11h30



PAS D'INSCRIPTIONS LE MARDI 7 JUILLET 2026 MATIN

Le Proviseur, Laurent MUSSARD

